Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 21 (1885)

Heft: 17

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

PORRENTRUY — 1er SEPTEMBRE 1885.

XXIe Année. — *N° 17.*

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE. — De l'enseignement, par M. Gréard. — Travaux manuels des jeunes filles dans les écoles primaires du canton de Genève. — Le Volapuk ou langue universelle. — Rapport de la commission d'éducation de la Chaux-de-Fonds. — Le comité cantonal aux membres de la Société pédagogique vaudoise. — Congrès international d'instituteurs du Havre, 6 au 9 septembre 1885. — Chronique scolaire. — Bibliographie. — Partie pratique : Français. Etudes diverses. Dictée.

DE L'ENSEIGNEMENT PAR M. GRÉARD

INTRODUCTION.

Nous n'avons pas l'habitude de reproduire les articles des autres journaux et revues, autrement que par extraits ou analyses. Mais l'article qu'on va lire nous a paru rendre si bien et avec tant d'autorité une foule d'idées saines en pédagogie que nous désirons les propager. Il est cependant un point sur lequel nous différons d'opinion avec l'auteur, M. Gréard, vice-recteur de l'Université de Paris, l'un des hommes les plus compétents en matière d'éducation et qui joint le talent d'écrire à la hauteur de vues qui le distingue. C'est en ce qui concerne les livres de lecture. Ces livres de lecture, ou les *Encyclopédies scolaires*, ont bien leurs inconvénients ; elles pèchent les unes par leur volume excessif, d'autres par leur maigreur et leur sécheresse. En second lieu, elles trahissent une grande faiblesse dans certaines parties, moins familières que les autres à leurs auteurs. Mais sauf cela, nous souscrivons en plein à l'aperçu si bien pensé et si bien écrit de l'illustre vice-recteur de l'Université de Paris. A. D.

ENSEIGNEMENT.

Nous l'avons souvent répété, et nos bons maîtres le savent comme nous : l'objet de l'enseignement primaire n'est pas d'embrasser, sur les diverses matières auxquelles il touche, tout ce qu'il est possible de savoir, mais de bien apprendre dans chacune

d'elles ce qu'il n'est pas permis d'ignorer. Ils savent qu'en histoire, c'est la trame solide des grands évènements et des idées génératrices qu'il y a lieu de graver dans l'intelligence des enfants, sans se perdre dans le détail des faits accessoires et des considérations secondaires ; — qu'en géographie, un mot expressif suffit pour fixer dans l'esprit le caractère des productions de tel ou tel pays, et que le trésor des observations accumulées par l'économie politique appartient à un autre ordre d'enseignement ; — que si la grammaire admet, dans l'étude de la proposition, des nuances infinies, il suffit que l'enfant se rende compte des rapports de la proposition principale avec la proposition subordonnée et avec la proposition incidente ; que c'est là pour lui toute la science ; que, s'il la possède bien, en même qu'il aura compris la logique fondamentale de sa langue, il saura suffisamment appliquer les rapports de construction qui lui donneront le moyen d'expliquer ses idées clairement pour les autres comme pour lui-même.

Dans son grand projet de réforme de la langue, Fénelon, se défiant des savants, ne veut pas d'une grammaire « trop curieuse et trop remplie de préceptes. » « Il me semble, écrit-il, qu'il faut se borner à une méthode courte et facile. » Courte et facile, tel est le double caractère dans lequel nous résumerions volontiers les principes de la méthode propre à l'enseignement primaire.

Courte, disons-nous, non pas sèche. La brièveté n'est pas la sécheresse. L'enseignement a besoin d'être abondant pour nourrir l'esprit de l'enfant ; mais c'est l'abondance des traits bien choisis qui seule est nourrissante. De même, la facilité, entendue comme le prescrit Fénelon, est exclusive de toute idée de diffusion et d'à peu près, rien ne rebutant plus l'esprit de l'enfant que le manque de précision. Au surplus, Fénelon a défini lui-même la méthode « facile » qu'il recommande. « Le grand point, dit-il, est de mettre une personne le plus tôt qu'on peut dans l'application des règles par un fréquent usage. »

Les exercices pratiques, les applications usuelles (nouvelles), les démonstrations simples et familières, telle doivent être l'âme et la vie de l'école.

Nous abusons des livres. En Allemagne et en Suisse, les enfants n'ont qu'un livre, un seul, le livre de lecture (Lesebuch), que le maître explique et qui pour l'enfant est surtout un guide. Nous avons, nous, autant de livres que nous comptons de matières d'enseignement, et chacun de ces livres est un manuel complet ; rien n'est laissé a l'initiative du maître ou à l'invention de l'élève. La partie didactique de ces manuels particulièrement dépasse la mesure. Ce n'est pas que nous pensions exclure de l'école des explications dogmatiques. Il faut de la théorie en toute chose, c'est-à-dire des règles qui permettent à l'esprit de retrouver son chemin dans les appréciations diverses. Avec les enfants les plus jeunes, c'est des applications qu'on doit faire sortir la règle ; avec les plus avancés, on pourra descendre de la règle aux applications ; les deux procédés sont nécessaires à la gymnastique de

l'esprit. Mais à tous les degrés, que la règle précède ou qu'elle suive, elle doit toujours se traduire en applications. C'est par les applications que l'élève de l'école primaire peut être le plus efficacement exercé à raisonner. Sur le terrain solide des problèmes de la vie quotidienne et des questions de langue usuelle, l'enfant soutenu par le sens de la réalité, devient vite capable de suivre la marche logique d'une démonstration ; par celà seul que les choses qu'on lui propose en exemple lui sont connues, il s'y intéresse, il se met au pas du maître, il arrive même à le devancer.

Dans les matières qui ne comportent pas d'applications proprement dite « la méthode facile » consiste à procéder familièrement du simple au composé, du connu à l'inconnu. Quand tous les pédagogues recommandent à l'envi de commencer la géographie par l'étude topographique de l'école, de la commune, du canton, c'est que l'expérience leur a appris que, lorsque l'élève a été mis en possession de l'espace où il vit, il reporte plus aisément au dehors, au fur et à mesure que son horizon s'agrandit, les idées de position, de distance, etc., que lui a fait concevoir l'examen de la classe et des lieux environnants. L'histoire, elle-même peut, dans une certaine mesure, être ramenée à une conception qui la rapproche, sans l'abaisser, de la portée des enfants. Pascal disait, dans son noble et philosophique langage, que l'humanité est un grand être qui vit et se développe perpétuellement. C'est dans cet esprit qu'en Allemagne l'histoire est enseignée et c'est ainsi qu'on en a fait une école de patriotisme.

Si l'enseignement présenté sous cette forme « courte et facile » convient à l'enfant, ce n'est pas uniquement parce qu'elle le lui rend plus accessible, c'est aussi parce qu'elle est la seule qui permette de former en lui le jugement, le sens moral.

Ce que l'élève doit emporter de l'école avec le petit bagage de notions pratiques déterminées par la loi, c'est un ensemble de facultés exercées, un esprit juste, un cœur droit, en un mot, suivant l'expression de Montaigne « une teste bien faicte plus tost encore que bien pleine. »

Or, le moyen de « forger la teste » de l'enfant « en la meublant, » c'est de le faire incessamment réfléchir, raisonner, trouver, parler, si bien qu'il arrive en partie à s'instruire lui-même. Montaigne, sans doute, traçait ses règles pour le précepteur d'un enfant de grande maison. Mais, en matière d'éducation, dès qu'une règle est bonne, l'esprit en est partout applicable, et c'est l'avantage de l'enseignement public que, dans les classes bien organisées, les enfants, par leurs réponses, s'éclairent, se dirigent, s'enseignent les uns les autres.

Malheureusement, sur ce point, l'inexpérience de nos maîtres les plus dévoués, des plus jeunes surtout, trahit souvent leur bon vouloir. Ils craignent toujours de n'en point assez dire. Cette sorte d'ampleur est une qualité sans doute, mais une qualité qu'il faut régler. Le *meilleur enseignement élémentaire est celui qui sait mettre en mouvement* et provoquer, pour ainsi dire, *l'intelligence*

des enfants. Une fois qu'ils sont sur la voie, il ne s'agit plus que de les stimuler doucement, de les ramener s'ils s'égarent, en leur laissant toujours, autant qu'il est possible, la peine et la satisfaction de découvrir ce qu'on veut qu'ils trouvent. Rien de plus funestes que les questionnaires qui fournissent la demande et la réponse toutes faites. On croit tirer un aide de ces invariables nomenclatures, parce qu'elles favorisent la paresse. La monotonie qu'elles jettent dans la leçon est un bien autre obstacle au progrès. L'enseignement est un art en même temps qu'une science, un art dont la souplesse doit se prêter aux besoins les plus imprévus. Avec les jeunes enfants surtout, il faut varier les explications, saisir les incidents qui peuvent porter la lumière dans leur esprit et les diriger en les suivant. Ce sont leurs réponses qui doivent engendrer les questions. Qu'ils s'habituent à justifier tout ce qu'ils avançent, à s'exprimer librement dans leur propre langage ; c'est le seul moyen de s'assurer qu'ils ont compris. Laissez les même s'exposer à une erreur et faites la leur rectifier en leur montrant en quoi ils ont mal raisonné, mal jugé ; ce sera la plus profitable des leçons.

Le père Girard s'élève avec force contre ce qu'il appelle les « machines à paroles, les machines à écriture et les machines à réciter, » que l'instituteur monte comme Vaucanson faisait ses automates. C'est à cette routine qu'il opposait sa méthode de l'enseignement régulier de la langue maternelle. A la grammaire de *mots* il voulait que l'on substituât la grammaire d'*idées*, celle qui oblige l'élève à trouver lui-même les règles de la syntaxe et de l'orthographe, à raisonner sur les mots qu'il emploie, sur les formes qu'il applique. L'étude de la langue, base de l'éducation dans son système, n'était ainsi qu'un instrument à l'aide duquel, en apprenant à l'élève ce qu'il est indispensable de savoir, il travaillait surtout à exercer son jugement. Par un procédé différent, c'est sur la pratique du calcul que Pestalozzi faisait reposer sa doctrine pédagogique. Mais dans le calcul, Pestalozzi, comme le père Girard dans la grammaire, ne cherchait qu'un moyen. Leur but à l'un et à l'autre était, en inculquant à l'enfant un certain nombre de connaissances positives, de donner à son esprit l'ouverture, l'aplomb, la rectitude. L'esprit de cette méthode est applicable à toute les matières de l'enseignement.

TRAVAUX MANUELS DES JEUNES FILLES

dans les écoles primaires du canton de Genève.

(Suite et fin.)

Il ne faut pas l'oublier, parmi nos jeunes élèves, il en est peu dont la position sera assez bonne pour leur permettre de s'affran-

chir du travail manuel. En revanche, combien n'en est-il pas qui auront à lutter contre le besoin et peut-être la misère. Offrons-leur donc, à l'école même, le moyen de rendre leur intérieur confortable en leur inspirant l'amour de l'ordre et la possibilité de faire *par elles-mêmes* le plus qu'elles pourront, afin qu'elles demeurent davantage dans leur famille. Apprenons-leur à trouver dans le travail ce charme qui fait qu'on est heureuse d'avoir réussi bien plus encore que d'avoir économisé, et peu à peu nous verrons plus d'aisance dans la classe ouvrière, à laquelle nous nous intéressons tout particulièrement. Chacun trouvera plus de bonheur dans la vie intime, les liens de la famille se resserreront, le père ne s'éloignera pas de sa maison pour chercher ailleurs le repos et le bien-être, qu'il pourra goûter chez lui et que sa femme saura lui ménager.

Il me reste maintenant à indiquer les moyens qui nous permettront d'arriver au but proposé, sans pour cela bouleverser notre programme actuel.

Partons du premier degré : là les enfants apprennent le tricot, puis font un bas, avec toutes ses difficultés, dans le degré suivant. Il serait bon, je crois, de donner moins de temps à ce travail dans ces deux premières classes, pour le continuer dans les degrés subséquents, où un enseignement collectif et raisonné trouverait mieux sa place et serait plus profitable. Les enfants de six à huit ans sont encore trop jeunes pour bien comprendre comment se font les diminutions, le talon et surtout quelles sont les proportions que doit avoir un bas. Ces difficultés, le plus souvent franchies par les maîtressses, cela forcément, rendent les résultats plus apparents que réels.

Ce changement admis, nous aurions plus de temps pour la couture, et avec des fillettes mieux préparées, nous pourrions, dès le troisième degré, remplacer ces interminables pièces, qui reviennent à chaque leçon, par la confection de petits objets tels que brassières, tabliers simples, etc., et présentant des lignes droites ou obliques. Le quatrième degré ferait des petites chemises, des tabliers arrondis, etc., objets présentant des lignes courbes et des lignes obliques. Enfin, graduant les difficultés au cinquième, nous arriverions, en faisant marcher de front ce travail avec le programme actuel, au sixième degré, à l'enseignement de la coupe surtout bien plus encore que de la confection, car l'élève qui passe six mois à faire un pantalon ou une chemise, fussent-ils très bien faits, ne retire pas de son travail un résultat correspondant au temps donné.

On m'objectera peut-être que si je ne retranche rien à ce qui se fait aujourd'hui, il n'y a guère moyen d'arriver à un enseignement tel que je le voudrais. Qu'il me soit permis d'abord d'émettre le vœu de garder les élèves dans les écoles primaires jusqu'à 14 ans au moins ; avec une année de plus, nous pourrions arriver à de bons résultats et rivaliser avec les cantons allemands. D'autre part, comme nous devons compter avec ce que nous

avons, je proposerai encore de modifier — je ne dis pas supprimer — certaine chose. Nous accordons trop de temps au racommodage du nappage ; sans l'abandonner, nous pourrions arriver aux mêmes résultats moyennant une grande amélioration dans les tissus sur lesquels ce travail doit être fait ; la vue de nos élèves aurait tout à y gagner. Il en est de même pour le racommodage du bas, dont l'enseignement à l'aide de tableaux semblables à ceux en usage dans la Suisse allemande peut être rendu plus facile pour la maîtresse et plus profitable pour l'élève.

En somme, il y a peu de chose à changer au programme actuel ; ce ne sont guère que des questions de détail, qui ont certes leur importance ; mais la réforme doit porter sur la répartition des ouvrages dans les degrés, répartition qui devra nous permettre d'accorder une année ou deux à l'enseignement de la coupe. En outre, il est d'une nécessité absolue de laisser les élèves moins longtemps dans les classes inférieures. En effet, il n'est pas rare de voir arriver en sixième littéraire des élèves qui sont encore au quatrième degré, voir même au troisième pour la couture. De cette façon, nous avons la moitié et souvent les deux tiers de nos jeunes filles qui nous quittent sans avoir entièrement parcouru cette partie du programme. Est-ce à dire que nos maîtresses soient responsables d'un état de choses si anormal ? Non, mais l'enseignement de la couture est avant tout individuel, et telle maîtresse qui compte 50 élèves ne peut guère accorder, dans les premiers degrés surtout, plus de sept minutes à chacune d'elles par semaine sur les six heures consacrées à ce travail. De là une perte de temps que le zèle le plus soutenu ne peut combattre et que Mesdames les maîtresses déplorent, mais... à l'impossible nul n'est tenu. Il faut donc remédier à cela et arriver à trouver le temps nécessaire qui nous permettra de réaliser les progrès mentionnés plus haut. Pour cela il suffirait de nommer des maîtresses spéciales, qui partageraient le travail des maîtresses régulières et accorderaient à chacune des cinq premières classes un jour par semaine. Nous arriverions ainsi, avec une seule maîtresse de plus par bâtiment, à doubler le travail des élèves, et leurs connaissances en couture ne seraient par inférieures à celles des autres branches de l'enseignement. Ces élèves mieux préparées seraient alors aptes à recevoir au sixième degré des leçons de coupe et de confection. Ces leçons seraient données par les maîtresses chargées de cette division. Le Département ferait, au besoin, donner un cours semblable à celui que nous avons suivi en 1877 avec grand intérêt et grand profit. Ce cours était donné par Mme Bott-Quiby, qui s'en est acquittée avec un réel talent.

Les résultats que nous obtiendrions par ce moyen seraient incomparablement supérieurs à la dépense qu'ils nécessiteraient, aussi ai-je l'espoir que cette proposition sera appuyée par mes collègues et prise en considération par le Département de l'Instruction publique.

R. Albaret-de Bellerive.

LE VOLAPUK OU LANGUE UNIVERSELLE

A propos de la Revue pédagogique flamande « De Tœkomst »

La revue « de Tœkomst » (l'avenir), paraissant depuis quatre ans à Gand, sous la rédaction de MM. A. Cornette, Pol de Mont et H. Temmermann, mérite d'attirer l'attention de tous ceux qui s'intéressent à l'instruction et à l'éducation de la jeunesse.

Cette revue mensuelle, portant l'épigraphe *Onderwys door de moeder taal* (l'instruction par la langue maternelle), s'occupe de toutes les branches d'enseignement et fait particulièrement une large place à l'éducation. La première partie de chaque livraison est consacrée à des études pédagogiques d'un haut intérêt; la seconde, à une revue bibliographique européenne, permettant aux instituteurs de continuer leurs études commencées à l'école normale et de rester ainsi à la hauteur de la science de l'enseignement, qui devient chaque jour plus exigeante. Cette largeur de vue ne saurait être assez appréciée; car il ne suffit pas de savoir ce qui se passe chez soi, mais il faut, si l'on veut marcher de pair avec les nations les plus civilisées, étudier attentivement ce qui se passe chez elles. Bien plus, il est de notre devoir de profiter des progrès que fait la science de l'enseignement à l'étranger, comme l'étranger profite des expériences faites chez nous (1).

Les pédagogues flamands ont pour principe que quiconque n'avance pas dans le domaine de la pédagogie, recule; que les expériences faites chez les uns doivent profiter aux autres et leur épargner de longs tâtonnements.

L'instituteur doit être une petite encyclopédie vivante; pour rester à la hauteur des sciences, qui marchent à pas de géants, il lui faut un guide sûr et bien rédigé. Sous ce rapport, le corps enseignant flamand n'a plus rien à désirer, la revue « de Tœkomst », mieux que toute autre, répondant admirablement à ce besoin.

Donner une idée de cet organe par un simple extrait est chose impossible; chaque article, chaque paragraphe, pour ainsi dire, mériterait une étude attentive. Comme nous ne désirons nullement donner une leçon de pédagogie aux abonnés de l'*Educateur*, nous laisserons de côté cette partie didactique, pour nour borner aujourd'hui à rendre compte d'un article de M. G. Segers de Lierre, publié dans le fascicule du mois d'avril passé, pour initier nos lecteurs à un mouvement qui s'opère dans quelques pays de l'Europe en faveur de la création d'une langue universelle.

Si la faute d'Adam attira sur la pauvre humanité le doux châtiment que chacun connaît, la malheureuse construction de la tour de Babel aggrava nos maux, en hérissant de difficultés sans nombre la tâche des philologues, des commerçants et des voyageurs. Les

(1) C'est ce que ne cesse de répéter « l'Educateur » depuis qu'il existe, ceci à l'adresse de ceux qui voudraient qn'on ne s'occupât que de la Suisse. (Note du Rédacteur en chef).

lettrés du moyen-âge se tirèrent de peine en adoptant le latin comme langue universelle ; mais la langue de Cicéron ne répondant plus aux besoins du temps, elle fut remplacée par le français et l'anglais, dont l'un devint la langue universelle des marchands, l'autre celle de l'aristocratie et de la diplomatie. Mais depuis que le français a perdu un peu de son prestige, on se demande si c'est l'Allemagne ou l'Angleterre qui, dans un avenir prochain, relèvera le sceptre que la France a laissé choir.

La plus grande difficulté qui s'oppose à l'introduction d'une langue universelle, c'est le patriotisme excessif de tous les peuples de la terre, qui, au lieu de diminuer, s'accentue davantage de jour en jour. Les Anglais, les Allemands, les Français, les Russes, les Italiens et les Espagnols accepteront avec joie une langue universelle, mais à la condition que ce soit la leur. Déjà au milieu du XVIIe siècle, John Wilkins, évêque de Chester, eut l'idée de tourner la difficulté en créant une langue purement artificielle, mais le pauvre prélat perdit son temps et une partie de sa raison à chercher cette nouvelle espèce de pierre philosophale.

De nos jours, un certain J. M. Schleyer, prêtre catholique romain de Litzelstetten, près Constance, fait la nique à celui qui jadis, dans la plaine de l'Euphrate, confondit le langage des hommes. Il prétend avoir étudié quarante langues et en parler vingt-huit. La langue à l'usage du monde entier que ce prêtre vient de créer porte le nom de *Volapük*, mot composé de *vola*, génitif de *vol* (monde), et de *pük* (langue). Volapük signifie donc langue du monde, ou langue universelle. C'est en l'an de grâce 1881 que le célèbre prêtre de Litzelstetten publia le fruit de ses longues et pénibles élucubrations, sous le titre de : *Plan d'une langue universelle à l'usage de tous les peuples civilisés de la terre.* Cette grammaire est accompagnée d'un dictionnaire universel, chef-d'œuvre de génie, ou de folie, car il ne contient que 144 pages! A la bonne heure, voilà une fois un dictionnaire de poche dont le nom ne sera pas une antiphrase !

Le volapük est aussi simple que son dictionnaire ; l'acticle en a été éliminé, mais il conserve la déclinaison ; les cas se marquent par la terminaison des mots.

On forme le pluriel des substantifs en ajoutant un *s* au singulier : *blod*, le frère ; *blods*, les frères ; *mot*, la mère ; *mots*, les mères. — Cette règle est sans exception.

Exemple unique de déclinaison

SINGULIER

Nom.	*blod*	le frère	*mot*	la mère
Gen.	*bloda*	du frère	*mota*	de la mère
Dat.	*blode*	au frère	*mote*	à la mère
Ac.	*blodi*	le frère	*moti*	la mère

PLURIEL

Nom.	*blods*	les frères	*mots*	les mères
Gen.	*blodas*	des frères	*motas*	des mères
Dat.	*blodes*	aux frères	*motes*	aux mères
Ac.	*blodis*	les frères	*motis*	les mères

Il y a trois genres : le masculin, le féminin et le neutre. Tous les êtres masculins ou sans vie sont du genre masculin : *vol*, monde ; *pük*, langue ; *bim*, arbre ;

devel, diable; *fitel*, pêcheur, etc. Les noms des femelles sont du genre féminin; les substantifs abstraits sont neutres.

Les substantifs féminins dérivent des masculins; on les forme en ajoutant au masculin le préfixe **ji**, pendant que les diminutifs se forment en y ajoutant le suffixe **il** : *bim*, arbre; *bimil*, arbrisseau; *bod*, pain; *bodil*, petit pain; *kat*, matou; *jikat*, chatte; *katil*, petit matou; *jikatil*, petite chatte. — Le préfixe **lu** est dépréciatif, le préfixe **le** augmentatif : *flum*, rivière; *luflum*, ruisseau; *vat*, eau; *luvat*, eau saumâtre; *sanel*, médecin; *lusanel*, charlatan; *pükel*, orateur; *lupükel*, bableur; *zif*, ville; *luzif*, vilaine ville. Par contre, *lepükel* signifie un grand orateur, et *lezif* une belle ville.

Les adjectifs se forment des substantifs à l'aide du suffixe **ik** : *nat*, nature; *natik*, naturel.

Le comparatif se forme à l'aide du suffixe **ikum** ajouté au radical, et le superlatif par l'adjonction de **iküm** : *gud*, bonté; *gudik*, bon; *gudikum*, meilleur; *gudiküm*, le meilleur.

Le radical des verbes reste le même à tous les temps; l'infinitif de tous les verbes se termine en **on**. L'imparfait se forme par l'adjonction du préfixe **ä**; le passé défini par celui de **i**; le passé indéfini par celui de **e**: le futur par celui de **o**, etc.

Exemple de conjugaison

INDICATIF PRÉSENT		IMPARFAIT	
penob	j'écris	*äpenob*	j'écrivais
penom	il écrit	*äpenom*	il écrivait
penobs	nous écrivons	*äpenobs*	nous écrivions
penols	vous écrivez	*äpenols*	vous écriviez
penoms	ils écrivent	*äpenoms*	ils écrivaient

PASSÉ DÉFINI	*ipenob*	j'écrivis, etc.
PASSÉ INDÉFINI	*epenob*	j'ai écrit, etc.
FUTUR	*openob*	j'écrirai, etc.

Les verbes passifs dérivent des verbes actifs et prennent le préfixe **pa** : *lœfon*, aimer; *lœfob*, j'aime; *palœfob*, je suis aimé.

Exemple de conversation

Diep kimid binos?	Quelle heure est-il?
Kimik binom nem onsa?	Comment vous appelez-vous?
Kiplad lödons?	Où demeurez-vous?
Stom binom jonik?	Quel temps fait-il?
Kisi nolons nulikoso?	Qu'y a-t-il de nouveau?
No bimos in polüb.	Vous avez raison.
Jevals, kels melidoms zabi getoms en luümi.	Les chevaux qui gagnent l'avoine sont ceux qui en reçoivent le moins.

Ouf! autant vaudrait apprendre le cafre, nous serions au moins délivrés des racines latines et germaniques qu'on retrouve mutilées dans cet affreux gâchis de voyelles et de consonnes. Nous croyons volontiers que tout lettré ayant du temps à perdre parviendra, à l'aide du fameux dictionnaire de 72 feuillets, à coucher quelques phrases incohérentes sur le papier; mais comment prononcera-t-on ce baragouin dans les différentes parties du monde?

Cette question ne semble pas inquiéter l'illustre linguiste en soutane, qui prononce probablement les vingt-huit langues qu'il parle avec l'accent fantastique particulier aux bords du lac de Constance. Jadis Rabelais donna pour règle de conduite aux Thélémites : « Fay ce que vouldras »; il est probable que le révérend curé Schleyer imitera cette sagesse prudente et gravera sur le

portail de son séminaire volapükiste : « Ein jeder spreche wie ihm der Schnabel gewachsen ».

Chose curieuse, plus une thèse est contraire au bon sens, plus il se trouve de personnes pour la défendre; ainsi, la bande des volapükistes se recrute depuis les sources du Rhin jusqu'à son embouchure. La Belgique et la Hollande comptent même des clubs de chevaliers de la chimère de Litzelstetten. Un certain De Bruin va jusqu'à déclarer naïvement que le Volapük appartient désormais au programme des études de quiconque veut rester à la hauteur de la civilisation moderne; il caresse même le rêve de voir figurer cette langue bâtarde sur le programme des études des écoles secondaires de tous les pays du monde, pour que les hommes soient en état de correspondre plus facilement entre eux!

Cela n'a pas le sens commun, pour la simple raison que partout, dans les écoles secondaires, on enseigne l'anglais, l'allemand et le français, qui, à l'heure qu'il est, sont regardés par tout être intelligent comme langues universelles, et si jamais la priorité devait appartenir à l'une de ces trois langues, le choix tomberait probablement sur l'anglais, comme étant la plus simple, la plus riche et la plus répandue. D'ailleurs, nos programmes des écoles secondaires sont déjà tellement surchargés qu'il faudrait nécessairement retrancher l'une des trois langues dont nous venons de parler, pour faire place à un avorton, fruit d'un cerveau malade. Ce thème est trop ridicule pour qu'on s'y arrête davantage.

Th. Zobrist.

RAPPORT

de la Commission d'Education de la Chaux-de-Fonds pour l'année scolaire 1884-1885. — (83 pages.) Imp. du National suisse.

Le rapport général qui ouvre ce compte-rendu paie un juste hommage à l'heureuse idée qu'à eue la Direction de l'Instruction publique du canton, de réunir, comme en parlement ou synode scolaire, une centaine de délégués des 6 districts pour discuter pendant quatre jours des questions pédagogiques. Le rapport applaudit à la solution donnée à la question du travail manuel dont l'introduction a été déclarée facultative pour les commission d'éducation avec la perspective d'une subvention de l'Etat.

Le rapport constate le peu de succès d'une tentative faite par le corps enseignant pour se rapprocher des parents en leur donnant une heure par semaine pour s'entendre avec les maîtres.

L'école d'apprentis laisse encore plus à désirer à cet égard.

« Si les parents ne sont pas toujours avec nous, dit le rap-» port, les patrons sont souvent contre nous. » Il vaudrait la peine d'indiquer la cause de ce désaccord.

Une innovation utile, c'est l'introduction d'un cours de pédagogie pratique pour les élèves qui se disposent à passer les examens pour le brevet. L'Etat a organisé, il est vrai, une école normale des deux sexes. Mais les élèves de la montagne n'ont pas tous la faculté d'en profiter.

Une autre innovation plus appréciable encore, c'est celle des soupes scolaires.

La question des punitions donne lieu à quelques remarques critiques. On voudrait qu'il y en eut moins et qu'on les infligeât à la fin d'une leçon plutôt que dans le cours d'icelle.

Les collections annexées au collège (bibliothèque, musée d'histoire naturelle, musée historique) se sont enrichies par des dons assez nombreux.

Une école d'art, récemment fondée, a pour directeur M. W. Hirschy Cette école s'est mise deux fois sur les rangs pour la subvention fédérale en faveur des écoles professionnelles. Mais la subvention se fait attendre.

L'Ecole industrielle a été suivie par 82 garçons et 119 filles. En ce qui concerne le cours de pédagogie pratique, on fait la remarque que les demoiselles l'emportent sur leurs émules du sexe masculin.

Le nombre des élèves présents aux examens de la fin de l'année était de 3,955.

En somme, les écoles du plus grand village de la Suisse (comme la Chaux-de-Fonds aime à s'intituler), marchent assez bien et présentent un résultat satisfaisant.

Pas un mot dans le rapport du conflit relatif à la grammaire Ayer, dont les feuilles publiques entretenaient dernièrement leurs lecteurs. L'unanimité, moins un des membres de la Commission d'éducation, s'est prononcée contre son iutroduction, comme dans le canton de Vaud.

LE COMITÉ CANTONAL

aux membres de la Société pédagogique vaudoise.

Messieurs et chers collègues,

Nous avons le plaisir de vous annoncer que notre section pédagogique aura sa réunion bisannuelle à Lausanne, vendredi, 25 septembre, à 10 heures précises, dans le temple de St-Laurent.

L'ordre du jour est le suivant :

1) Chants de MM. les élèves des Ecoles normales ;
2) Ouverture ;
3) Discussion des questions posées : les travaux manuels à l'école primaire ; l'enseignement des ouvrages à l'aiguille ;

4) Rapport oral sur la marche de notre société ; examen des comptes et renouvellement du comité ;
5) Propositions individuelles ;
6) Après la séance, banquet à l'hôtel des Trois Suisses.

Comme vous le savez, M. Beausire, instituteur, et MMmes Chaillet et Matthey-Denys, institutrices, ont bien voulu se charger de rédiger les rapports généraux sur les sujets mis à l'étude ; ces travaux seront envoyés incessamment à tous les membres de la société contre remboursement de 1 fr., montant de la cotisation bisannuelle. Nous vous prions de réserver un bon accueil à notre envoi.

Le département de l'instruction publique et des cultes, sur notre demande, a obligeamment accordé un congé général pour les 25 et 26 septembre. De leur côté, la compagnie des chemins de fer et la Société de navigation sur le lac Léman, ont consenti à réduire leur tarif en faveur des membres de notre section qui présenteront leur carte de légitimation.

En présence de ces facilités, nous osons espérer, Messieurs et chers collègues, que le plus grand nombre d'entre vous, attirés d'ailleurs par l'importance des questions posées et désireux de resserrer les liens qui nous unissent, voudront assister à notre réunion. MMmes les institutrices, que l'un des sujets en discussion intéresse d'une façon toute particulière, sont cordialement invitées.

Veuillez agréer, messieurs et chers collègues, nos salutations fraternelles.

Au nom du comité cantonal :

Le Président, L. Hermenjat. — *Le Secrétaire,* Gaillard-Pousaz.

P. S. — La carte de remboursement servira de carte de légitimation.

CONGRÈS INTERNATIONAL D'INSTITUTEURS, DU HAVRE

6 - 9 septembre 1885.

La Compagnie des chemins de fer de l'Est français a pris la décision suivante, relativement aux billets de chemin de fer des membres du corps enseignant suisse qui participeront au Congrès.

« Pour faciliter aux délégués suisses les moyens de se rendre au Congrès pédagogique du Havre, des 6, 7, 8 et 9 septembre prochain, nous sommes disposés à les faire bénéficier d'une réduction de 50 °/₀ sur les prix de notre tarif général, à l'aller et au retour, sous la réserve qu'ils voyagent ensemble ou tout au moins par groupes de 10 au minimum. Sur la présentation de cartes d'admission au Congrès, ces délégués recevront de celle de nos gares frontières (Delle, Pontarlier, Morteau ou Genève) par laquelle ils

entreront sur notre réseau, des billets collectifs pour Paris, comportant la réduction énoncée et valables pour l'aller et le retour.

» Ces billets pourront être utilisés du 2 au 8 septembre pour l'aller et du 8 au 13 septembre pour le retour ; ils comporteront, en outre, la faculté de s'arrêter à Lyon et à Dijon, soit à l'aller, soit au retour. » *(Communiqué).*

CHRONIQUE SCOLAIRE

Schwytz. — L'Ecole normale de ce canton est en pleine réorganisation. Tous les postes sont mis au concours. L'école manquait d'élèves. M. Marti, directeur, était cependant un homme instruit et capable. On se plaint du changement continuel de manuels dont on a déjà enfoui des cargaisons entières. Le même vice se manifeste ailleurs, où, au lieu de chercher à tirer meilleur parti des livres existants, on vise à les remplacer par de plus récents et qui sont parfois inférieurs aux ouvrages précédents. Ces changements ne devraient cependant jamais se faire sans sérieux examen et jamais surtout pour satisfaire des amours-propres ou des intérêts personnels. — Ceci était écrit avant l'art cle qu'à publié notre feuille sur le même sujet, sous la rubrique : *Chronique genevoise.*

Neuchatel. — M. Dubois, le peintre de si regrettable mémoire, dont la générosité s'est manifestée par un riche don de 40,000 francs au musée de peinture de cette ville et d'autres legs, a donné aussi 8,000 francs pour les colonies de vacances d'enfants pauvres.

Zurich. — Un concert donné à Winterthour par les élèves en faveur des colonies des vacances, a produit la belle somme de 1000 francs.

Bale-Ville. — A la fin de l'année scolaire, les écoles de ce demi-canton comptaient plus de 10,000 élèves, dont 7,461 réformés, 2,424 catholiques, 145 israélites, etc.

Espagne. — Un grand seigneur espagnol, le marquis d'Urquijo, a institué un prix de 500 *pesetas* (647 francs), en faveur du maître d'école dont l'enseignement aura été reconnu le plus profitable par les autorités scolaires de la province de Madrid, et la *Ligue de l'enseignement contre l'ignorance* en a ajouté un second de la moitié de cette somme. (Le *Magisterio* de Madrid).

Ce marquis d'Urquijo est sans doute de la même famille que le premier ministre du même nom, qui a ouvert les portes de l'Amérique méridionale à Alexandre de Humboldt, à la prière du baron Philippe Griset de Forell, gentilhomme fribourgeois, qui remplissait à la cour de Madrid les fonctions d'ambassadeur de Saxe, et qui était lui-même un minéralogiste distingué.

Prusse. — Il y a dans ce pays, 11,839 inspecteurs d'écoles, dont 901 inspecteurs de cercle et 10,938 inspecteurs locaux, protestants et catholiques. (*Freie pœdagogische Blätter von Wien.*)

Bavière. — A Munich, on donne à dîner aux enfants pauvres dans toutes les écoles populaires de la ville.

Grande-Bretagne. — D'après une statistique récente, il y aurait dans ce pays 47,836 instituteurs, 124,000 institutrices, 183 femmes auteurs, 2,368 actrices et 11,376 musiciennes de tous les degrés.

Turquie. — Quatre jeunes filles turques ont subi, à Constantinople, un examen pour le brevet d'institutrices; elles ont été placées immédiatement dans une école turque du sexe féminin.

Les *Freie pœdagogische Blätter*, de Vienne, disent que c'est le premier exemple d'un pareil examen.

BIBLIOGRAPHIE

Notices sur la formation territoriale du canton de Neuchâtel, par Albert Henry, *ancien instituteur à Neuchâtel.*

Cet opuscule clair et précis nous fait connaître l'origine et l'agrandissement successif du territoire neuchâtelois. M. Henry est connu par un abrégé de l'histoire de ce pays et la rédaction de la table des matières du Musée neuchâtelois, pendant les dix premières années de son existence.

Premières leçons de latin du Dr Ch. Plœtz, traduites de la 6e édition par Ch. Pesson. Berlin, Bruxelles, Genève, Stapelmohr.

En notre époque de bouleversements des méthodes, programmes et manuels, il est de bon ton dans les milieux « avancés » de chercher à démolir les études classiques et tout ce qui y tient de près ou de loin. Cependant, chose curieuse, le nombre de ceux qui font leurs humanités augmente ; on voit de jeunes régents primaires se mettre avec ardeur à ces études si conspuées et vouloir prendre leur part de la science antique, et de tous côtés paraissent des manuels destinés à faciliter et à rendre plus attrayante la traduction des auteurs anciens.

M. Pesson a eu l'heureuse idée de traduire une grammaire fort employée en Allemagne et qui, nous en sommes persuadés par quelques essais suivis de réussite, pourra rendre de grands services à ceux qui commencent le latin. Elle est en effet rédigée d'après une méthode simple et claire : chacune des 118 leçons graduées et judicieusement conçues renferme une déclinaison, une forme de verbes, des éléments de syntaxe générale ou particulière, ainsi que quelques mots et des règles de genre ; l'élève applique ce qu'il vient d'apprendre dans un thème et une version. De fréquents exercices de comparaison et de récapitulation, les points

les plus importants imprimés en gros caractères, forcent l'esprit le plus récalcitrant à comprendre et à se souvenir. Le manuel se termine par les tableaux synophiques des règles, déclinaisons, conjugaisons, etc., et un vocabulaire. Ajoutons que son prix modique est un avantage qui, tout secondaire qu'il est, n'est pas à dédaigner.

Nous apprenons à la dernière minute que cette grammaire vient d'être adoptée pour la 6me classe du collège de Genève ; ce succès encouragera sans doute M. Pesson à publier la suite de la *Vorschule* et à nous donner ainsi un cours complet et raisonné de langue latine. (1) A. G.

PARTIE PRATIQUE.

FRANÇAIS

Etudes diverses.

SUJETS PROPOSÉ DANS LE N° 14.

1. *Termes qui peuvent servir a désigner une maison :*

Baraque : hutte pour les soldats, les pêcheurs, etc.
Bicoque : maison mal construite, peu solide.
Cabane, hutte : petite construction grossièrement faite. — *Cabanon.*
Chalet : maison bâtie sur le modèle de celles qu'on trouve surtout dans la Suisse allemande.
Château : demeure féodale fortifiée. — Synonymes et diminutifs : *châtel, châtelet, castel, manoir.*
Chaumière, chaumine : habitation couverte de chaume.
Cure : habitation du curé ou du pasteur. — *Presbytère.*
Cottage : maison de campagne du genre anglais. — *Bastide.*
Edifice : grand bâtiment. — *Palais, hôtel, temple, église.*
Ermitage : séjour d'un solitaire ou lieu de pélerinage.
Fabrique, usine, manufacture : lieu de confections, de production industrielle.
Foèt, forteresse, bastille : constructions très solides.
Kiosque, pavillon : petits bâtiments isolés. — *Maisonnette.*
Gloriette : jolie maison de plaisance.
Masure : maison en ruine.
Villa : maison de campagne élégante.
On peut encore ajouter les mots suivants : *bâtiment, borde, borderie, buvette, cahute, collège, école, guérite, habitation, loge, ménil, plessis, résidence, séjour, tente,* etc.

(1) Nous sommes bien content de voir revenir sur le tapis cette question de la grammaire latine sur laquelle nous appelons l'attention des hommes de l'art.
(Note du Rédacteur en chef).

2. *Noms dont le singulier se termine en* AL *et qui prennent* S *au pluriel* :

Aval : le bas du courant d'une rivière et souscription sur un billet de change.

Bal — bancal — cal — carnaval — cantal — chacal.

Chenal : forme ancienne de *canal.*

Festival : nom des grandes fêtes musicales.

Final : employé quelquefois au masculin au lieu du féminin.

Narval : cétacé. — *Nopal :* plante. — *Orignal :* espèce de cerf. (Il y a divergence pour le pluriel de ce mot. Beaujean indique : des *orignaux*).

Pal : pièce de bois aiguisée à un bout. (On dit aussi des *paux*).

Régal. — *Serval :* chat-tigre, chat-pard.

NOUVEAUX SUJETS.

1. Expliquer par l'étymologie la signification des mots : *vasistas, bivouac, havresac, chenapan.*

2. Quand met-on un trait-d'union après *non* dans une expression composée ?

3. Les mots servant à nommer les notes de musique prennent-ils le signe du pluriel ?

F. ALLEMAND.

Dictée.

(Degré supérieur).

En wagon.

La cloche s'est fait entendre pour la dernière fois, et, mue par une force irrésistible, la lourde machine commence sa course hardie et précipitée. Bientôt ont disparu les dernières maisons de notre village ; sous nos yeux se déroulent les festons des chemins et des routes. Les nuages, semblables à un troupeau docile, se traînent lentement d'un bout de l'horizon à l'autre. Nous dépassons les fermes, retentissant de cris et de beuglements confus, les riches vignobles et les champs, où ondulent de belles moissons. Tout à coup, le sifflet de la locomotive annonce l'approche d'un tunnel et nous voici emportés dans un étroit et sombre passage. L'homme veut triompher de tous les obstacles que lui oppose la nature : il comble les ravins, franchit les précipices ; les collines disparaissent, les montagnes se trouent sous ses coups redoublés, puis, fier de son succès, il passe en vainqueur sous d'énormes masses de roc et de terre.

Hors de cet obscur couloir, ce sont les pâturages couverts de troupeaux, les rustiques chalets et les pentes dont la noire silhouette des sapins dessine les contours arrondis.

L. CHENEVARD,
instituteur à Serrières.

Porrentruy. — Imprimerie V. Michel.

CANTON DE VAUD

NOMINATIONS DE RÉGENTS ET RÉGENTES

dans le canton de Vaud.

RÉGENTS :

Emery, Samuel, à Corsier (Les Monts). — Pidoux, Constant, à Roche. — Truhan, Gustave, à Poliez-le-Grand. — Monnet, François, à Villars-Bozon. — Jaquenod, Emile, à Vuittebœuf. — Addor, Henri, à Payerne. — Mayret, G., à Yvonand (La Mauguettaz).

RÉGENTES :

Lugrin, Elfride, à Essertines, sur Yverdon. — Delapraz-Rouiller, à Trey. — Gallandat, Julie, à L'Auberson. — Rapin, Fanny, à Apples.

MAITRESSES D'OUVRAGES :

Milliquet-Blanchoud, à Lausanne. — Giroud, Susette, à Lovattens. — Jaquemet, Julie, à Corcelles-le-Jorat.

CONCOURS

RÉGENTS.

1. *Cottens.* — 1400 fr., logement, jardin, plantage, 4 stères de bois et 100 fagots. — Examen le 20 août. (Cours complémentaires et service d'église).

2. *Mont-sur-Lausanne.*— (Ecole mixte du Grand-Mont.) 1400 fr. logement, jardin, plantage et quatre stères de bois. — Examen au Mont, le 4 septembre. (Cours complémentaires et service d'église.)

3. *Moudon.* — 1400 fr., logement, 30 fr. pour indemnité de jardin et plantage. — Examen le 16 septembre. (Cours complémentaires).

4. *Prahins.* — 900 fr., logement, jardin, plantage et 4 stères de bois. — Examen le 24 septembre. (Cours complémentaires et un quart de service d'église).

5. *Gossens.* — 900 fr., logement, plantage et 4 stères de bois. — Examen le 23 septembre. (Service d'église et cours complémentaires).

6. *L'Abbaye.* (Ecole mixte du Pont). — 1400 fr., logement, jardin, plantage et 8 stères de bois. — Examen au Pont le 25 septembre. (Fonctions d'église et cours complémentaires(.

RÉGENTES.

1. *La Russile* (les Clées). — Logement, jardin, plantage et 500 fr. de traitement annuel. — Examen aux Clées le 15 septembre.

2. *Mont-sur-Lausanne.* — Maîtresse d'ouvrages à l'aiguille : 250 fr. de traitement annuel. — Examen au Mont le 28 septembre.

JURA BERNOIS (XIIe Arrondissement).

Nominations d'instituteurs faites au printemps 1885

Ecoles primaires.

District de Porrentruy

Fontenais, école supérieure, M. J. Etique, définitivement.
Boncourt, école supérieure des filles, Mlle Julie Gueniat, définitiv.
Bonfol, école supérieure des garçons, M. J. Lallemand, définitiv.
Buix, école inférieure, Mme Constance Prongué, définitivement.
Cœuve, école supérieure des garçons, M. G. Brahier, définitivem.
Damphreux, école supérieure, M. Emile Vultier, définitivement.
Miécourt, école supérieure, M. F. Fridelance, définitivement.
Roche-d'Or, trois degrés, Mlle Marie Juillerat, définitivement.
Courgenay, école élémentaire, Mme Marie Juillerat, définitivement.
Charmoille, école élémentaire, Mlle Elise Piller, définitivement.
Pleujouse, trois degrés, M. Etienne Plumez, provisoirement, 6 mois.
Charmoille, école moyenne, M. J.-Ernest Vauclair, provisoirement, 6 mois.

District des Franches-Montagnes

Epiquerez, trois degrés, M. J. Cachot, provisoirement, 6 mois.

District de Neuveville

Nods, école moyenne, M. Arm. Aufranc, provisoirement, 6 mois.
Lamboing, école supérieure, M. Théoph. Giauque, définitivement.
Lamboing, école inférieure, Mme Giauque-Dobler, définitivement.

Ecoles de travail.

District de Porrentruy

Bonfol, 2me classe de travail, Mme Louise Cramatte-Vernier, provisoirement, 6 mois.
Courchavon, école de travail, Mlle Joséphine Béchir, provisoirement, un an.
Mormont, école de travail, Mlle Joséphine Béchir, provis., un an.
Damvant, école de travail, Mme Marie Juillard, provisoir., un an.
Miécourt, classe supérieure, Mlle Adeline Petignat, définitivement.
Charmoille, 2me classe de travail, Mlle Elise Piller, définitivement.
Vendlincourt, 2me classe de travail, Mlle Marie Gigandet, provisoirement, 6 mois.
Chevenez, classe supérieure, Mlle Thérèse Vallat, définitivement.

District des Franches-Montagnes

Epiquerez, école de travail, Mlle Joséphine Maitre, provisoirement, un an.

District de Neuveville

Nods, classe supérieure, Mlle Sophie Bonjour, provisoirement, 6 mois.

XXIe ANNÉE — PORRENTRUY

N° 18. — 15 Sept. 1885.

PRIX D'ABONNEMENT

Pour la Suisse . . . . . 5 fr. par an.
Pour l'Etranger . . . . . 6 fr. »

PRIX DES ANNONCES

La ligne . . . . . 25 centimes ou son espace.

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR LA

SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant le 1er et le 15 de chaque mois.

RÉDACTION

M. le Dr **A. DAGUET,** professeur à l'Académie de Neuchâtel, *rédacteur en chef.*
MM. **A. Jaquet** et **F. Allemand,** *rédacteurs pour la partie pratique.*

L'Educateur annonce tout ouvrage dont il lui est adressé deux exemplaires. La rédaction en donne un compte rendu, s'il y a lieu.

Adresser
- à M. le Dr *Daguet*, à *Neuchâtel*, tout ce qui se rapporte à la rédaction générale, ainsi que les livres, revues, journaux, etc.
- à M. *A. Jaquet*, maître secondaire, à *Porrentruy*, ce qui concerne la partie pratique, et particulièrement à M. *F. Allemand*, maître à l'Ecole modèle, à *Porrentruy*, les communications relatives à la langue française.
- à M. *C. Colliat*, instituteur à *Porrentruy*, ce qui concerne les abonnements et l'expédition du journal.

GÉRANCE

M. **C. Colliat,** instituteur à Porrentruy (Jura bernois).

Comité central. VAUD : MM. *Colomb, Mutrux, Hermenjat, Roux* et *Tharin.* — NEUCHATEL : MM. *Villommet, Miéville* et *Sauser.* — GENÈVE : MM. *Charrey, Dussaud* et *Thorens.* — JURA BERNOIS : MM. *Schaffter* et *Morcerat.* — FRIBOURG : M. *Ducotterd.* — VALAIS : M. *Bruttin.* — SUISSE ALLEMANDE : M. *Gunzinger.*

Comité directeur : MM. *G. Breuleux*, directeur de l'Ecole normale de Porrentruy, président. — *E. Meyer*, recteur de l'Ecole cantonale de Porrentruy, vice-président. — *G. Schaller*, inspecteur d'écoles, secrétaire. — *A. Jaquet*, maître secondaire, à Porrentruy, sous-rédacteur. — *C. Colliat*, instituteur, à Porrentruy, trésorier.

Suppléants : MM. *F. Allemand*, maître à l'Ecole modèle de Porrentruy. — *A. Auberson*, maître à l'Ecole normale de Porrentruy. — *F. Guélat*, instituteur à Bure (Jura bernois).

ANNONCES

Pour tout ce qui concerne les annonces, s'adresser exclusivement à l'Agence de Publicité

HAASENSTEIN & VOGLER, à Genève RUE DES MOULINS ET QUAI DE L'ILE

Porrentruy, St-Imier, Delémont, Lausanne, Neuchâtel, Fribourg, etc., etc.

PORRENTRUY

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE VICTOR MICHEL

1885

GÉRANCE DE L'ÉDUCATEUR

Reçu le prix d'abonnement (6 fr.) pour 1885 de : M. R. Centner, Verviers (Belgique) ; MM. Callewært, frères, Bruxelles ; M. Arnoux, directeur de l'Ecole communale de Lure (Haute-Saône) ; M. F. Tecon, Chabag, colonie suisse près Akkermann (Russie), 3 roubles.

CANTON DE VAUD

CONCOURS

Régents.

1. *Moudon.* — 1400 fr., logement, 30 fr. pour indemnité de jardin et plantage. — Examen le 16 septembre. (Cours complémentaires).

2. *Prahins.* — 900 fr., logement, jardin, plantage et 4 stères de bois. — Examen le 24 septembre. (Cours complémentaires et un quart de service d'église).

3. *Gossens.* — 900 fr., logement, plantage et 4 stères de bois. — Examen le 23 septembre. (Service d'église et cours complémentaires).

4. *L'Abbaye.* (Ecole mixte du Pont). — 1400 fr., logement, jardin, plantage et 8 stères de bois. — Examen au Pont le 25 septembre. (Fonctions d'église et cours complémentaires).

5. *Montaubion-Chardonnay.* — 900 fr., logement, jardin et plantage, 4 stères de sapin. — Examen le 30 septembre. (Service d'église et cours complémentaires).

6. *Flendruz* (*Rougemont*). — 1,400 fr., logement et bois. — Examen le 29 septembre. (Service d'église et cours complémentaires).

7. *Bercher.* — 1,400 fr., logement, plantage, six stères de bois et 50 fagots. — Examen le 29 septembre. (Service d'église et cours complémentaires).

Régentes.

1. *Mont-sur-Lausanne.* — Maîtresse d'ouvrages à l'aiguille : 250 fr. de traitement annuel. — Examen au Mont le 28 septembre.

2. *Penthaz.* — Maîtresse enfantine et d'ouvrage. — 150 fr. — Examen le 5 octobre.

3. *Lonay.* — Seconde école mixte et maîtresse d'ouvrages. — 600 fr., logement, 20 fr. pour jardin et plantage, bois